Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 24 (1916)

Heft: 12

Rubrik: Nouvelles de l'activité des sociétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

accompagnons n'avaient pas revue depuis plus de deux ans. Quelle réception! Quel accueil! Trois corps de musique, différents corps de troupe, voire même une compagnie de Sénégalais présentent les armes. Tout le monde est descendu et une collation au vin de Champagne est offerte.

Les rapatriés remontent en wagons; nous restons seuls sur le quai, et, au garde à vous, nous saluons le convoi qui poursuit sa route sur Lyon.

Après un déjeuner qui nous est offert par la Croix-Rouge française et comme il est 5 heures du matin et que nous avons 4 heures d'attente, nous visitons la petite ville frontière, et, en compagnie de quelques « poilus », nous allons voir la perte du Rhône. Le fleuve — près de Bellegarde — s'engouffre dans le sol, se perd tout à fait, et ne réapparaît à la surface du sol que quelques centaines de mètres plus loin pour reprendre sa course.

Un peu plus tard nous rentrons à Genève où nous devons reprendre dans la soirée le convoi de rapatriés allemands.

Ce retour s'effectua par la même route. Partis à 11 heures du soir de Genève, nous arrivons à Zurich vers 4 heures du matin. Les 160 soldats allemands qui forment le convoi descendent de voiture pour déjeuner. Des discours sont prononcés et un choeur d'hommes se fait entendre.

A la pointe du jour, nous arrivons à Constance. Un thé est servi dans les wagons pendant que la musique du régiment de la ville exécute ses plus entraînants morceaux. Après quelques paroles adressées par des officiers à ces soldats rapatriés, une colonne de marche s'organise et traverse les rues de cette belle ville décorée pour la circonstance. Les soldats sont acclamés, reçoivent des fleurs; enfin nous entrons avec eux dans la caserne.

Nous avons eu le privilège de visiter les baraques où sont cantonnés tous les rapatriés et ceux qui doivent être internés en Suisse, pendant leur court séjour à Constance, et, sous la conduite de M. le major-médecin Dr Meyer, nous avons pu voir en détail le lazaret militaire dont il est le chef.

Après un déjeuner offert par la Croix-Rouge de Constance et ayant pris congé de nos collègues de la colonne de cette ville, nous repartions à midi et demi pour regagner nos foyers, contents de ce que nous avions vu, et heureux d'avoir pu remplir au mieux — nous l'espérons — notre tâche.

G. J.

Nouvelles de l'activité des sociétés

Journée romande des moniteurs. — Le ciel est bleu, point de nuages, la journée promet d'être superbe. Sur tout le parcours depuis Neuchâtel, les participants se retrouvent, heureux de se serrer la main et de passer quelques heures utiles autant qu'agréables.

A Yverdon, nous arrivons sur la place de la gare où chacun s'est donné rendez-vous. De toute part on est accouru nombreux et les présentations d'usage sont faites rapidement. On se dirige du côté de l'Hôtel du Paon où un dîner est servi, car c'est après midi que chacun se mettra au travail. M. Magnenat ne croit pas que le temps soit aux discours, mais bien aux fourchettes et souhaite à chacun un bon appétit, ce qui ne manquera certainement pas.

Lecture est donnée brièvement de la supposition de l'accident. A l'hippodrome d'Yverdon, pendant une grande course, un cheval au second tour saute la barrière, fonce dans le public et fait ainsi plusieurs victimes. Une quinzaine de personnes sont blessées plus ou moins grève-

ment, on fait appel aux samaritains pour donner les premiers soins.

Très rapidement on forme les groupes, ceux-ci pour les attelles, ceux-là pour les brancards, les soins aux blessés, l'aménagement d'un wagon de chemin de fer où seront transportés les malades pour les évacuer sur l'hôpital de Lausanne, celui d'Yverdon ne pouvant les recevoir.

Le tout se fait assez rapidement, mais à mon humble avis pas encore assez. Excusez cette simple remarque; nous laisserons la critique à M. le Dr de Marval qui, lui, en parlera en toute connaissance de cause.

Chaque blessé est étendu à terre sur une couverture, les monitrices font les pansements. Le malade porte une fiche avec la supposition de sa blessure. On y voit des jambes cassées, fractures simples et compliquées, fractures des bras, blessures graves à l'abdomen, lobe d'oreille arraché, mains ouvertes, etc., etc.

MM. les médecins parcourent le champ d'opération, prennent note du travail et suivent avec grand intérêt tous les exercices.

Sitôt les malades pansés, les transports commencent. Les moniteurs font la chaîne et effectuent chacun environ 8 à 10 transports. Le wagon est sur les rails en gare petite vitesse et chaque blessé, soulevé avec beaucoup de précautions, est placé dans le wagon sur le brancard même. Ceux-ci sont superposés de façon à pouvoir en mettre 10 à 12.

Le travail est terminé à 4 heures; chacun se rend à l'hôtel du Paon où une gentille collation est offerte.

M. Servien, notaire à Yverdon, prend la parole au nom des autorités communales. Il souhaite que chacun ait passé une agréable journée, mais regrette de n'avoir, en ces temps difficiles, pu faire plus pour tous ces invités.

M. le Dr de Marval commence sa critique: il est en général très satisfait du travail et de la façon dont il a été effectué. Il félicite le comité car, dit-il, du ton qui règne dans un exercice, dépend le ton donné par celui-ci. Tout le travail s'est fait d'une façon très discrète, c'est-à-dire qu'il n'y a pas eu de bruit et ainsi le public a été tenu dans le même ordre de discipline. M. le Dr voudrait que la direction des soins fut plus explicitement donnée.

Les fiches des malades sont imprimées, pourquoi ne pas les faire soi-même, il serait plus intéressant que ce travail fut fait par les monitrices.

On ne s'occupe pas assez de l'état général du malade. S'il est en plein soleil, le mettre à l'ombre aussitôt; n'a-t-il rien sous la tête, la lui soulever avec un oreiller improvisé. A-t-il de la fièvre, le rafraîchir un peu, lui donner un peu d'eau à boire. Tous ces détails seraient très appréciés en ces moments pénibles.

Ne pas se trouver une seule personne à panser, mais deux ou trois au moins, le malade souffrira moins s'il est bien soutenu. Surtout faites cela le plus discrètement possible.

Pour les transports, il est satisfait et constate qu'il y a des transports faits par des femmes, ce qui est absolument nécessaire, car, dit-il, l'habitude remplacera chez la femme la force physique.

M. le Dr de Marval remarque que lorsque s'effectue le transport, il faut glisser immédiatement le brancard à portée des infirmières qui tiennent le malade. Il est nécessaire de ne pas le porter trop loin, mais de lui éviter les secousses. Enfin, dit-il, il est très heureux du travail et termine par ces mots bienveillants: « La critique est toujours aisée, mais l'art est difficile ».

M. Magnenat, dévoué président et moniteur des samaritains d'Yverdon, remercie M. le Dr de Marval et donne la parole aux délégués des différentes sociétés représentées.

La prochaine journée des moniteurs et monitrices est proposée pour la montagne. C'est Château-d'Oex qui en revendique l'honneur. Il est aussi rappelé que le cours de moniteurs se donnera en janvier 1917 à la Chaux-de-Fonds, le nombre maximum sera de 20 participants. Le major de table propose de clôturer la partie officielle par l'hymne national chanté debout.

Ensuite les productions se succèdent jusqu'à l'heure du départ. A 7 heures, rendez-vous à la gare où chacun se serre la main et se dit un bien amical: au revoir.

Ainsi s'est terminée la journée du 3 septembre qui restera pour tous un heureux et beau souvenir.

Vevey, samaritains et samaritaines. — Le dimanche après-midi, 15 octobre, a eu lieu au débarcadère et dans le parc du Grand-Hôtel un exercice pratique des samaritains et samaritaines des sections d'Aigle, Bex, La Tour, Montreux, Nyon et Vevey, soit au total 135 personnes. Le directeur de l'exercice était M. Aug. Seiler. M. le syndic Couvreu représentait la Municipalité de Vevey; M. le Dr Chatelanat, de Veytaux, était délégué par l'Alliance des samaritains, et M. le Dr Bettex représentait la Croix-Rouge suisse. M. le Dr R. de la Harpe, président de la Croix-Rouge de Vevey, était chargé de faire la critique.

Les groupes suivants sont formés: 1. Matériel; 2. Recherche des blessés; 3. Pansements; 4. Matériel improvisé; 5. Transports et évacuation; 6. Hôpital improvisé; 7. Police.

Les samaritains et samaritaines accourus se mettent immédiatement au travail en utilisant tout d'abord du matériel de fortune, puis, le matériel des caisses sanitaires envoyées sur les lieux. Différents groupes sont formés qui, quoique travaillant séparément, vont permettre de transporter le plus rapidement et dans les meilleures conditions possibles tous les blessés à l'Hôpital du Samaritain ou à l'Hôpital cantonal, suivant décision des médecins.

Les dames samaritaines de Vevey débarquent et transportent les blessés

A 2 h., l'exercice commença après qu'on eut fait connaître son but; voici l'accident ou la catastrophe que l'on supposa:

Un bateau à vapeur fait explosion à environ 200 mètres du rivage. Des passagers affolés, en partie brûlés par la vapeur, se jettent à l'eau. L'alarme est donnée en ville. Les samaritains sont mobilisés d'urgence. Les secours s'organisent rapidement: bateaux de sauvetage, canots de pêche, etc., coopèrent au sauvetage des passagers qui sont amenés dans le port du Grand-Hôtel et déposés sur le rivage. Un va-et-vient s'établit ainsi entre le port et le lieu de l'accident. Le vapeur, non sans quelques difficultés, est remorqué jusqu'au port de La Tour. Une rapide enquête donne environ 30 à 40 blessés dont quelques-uns dans un état très grave.

Les blessés sont représentés par des écoliers de Vevey; on en recueillit 31 en tout. Les canots ont été aménagés spécialement et sur place. Il y avait ici trois brancards sur une embarcation; là, on improvise un brancard avec deux rames et des sacs; ailleurs, on prend deux perches qu'on relie avec des cordes ou des branchages. Tout cela dénote un esprit pratique, inventif et raisonné en même temps qu'une excellente préparation.

Les 31 blessés ont été relevés sur le rivage, amenés à la place de pansement, pansés et évacués, dans l'espace de 65 minutes, sur l'hôpital improvisé. Celui-ci se trouvait dans le garage de M. Ducret-Meyer.

Lorsque ces travaux furent achevés, M. le Dr de la Harpe fit la critique. MM. les Drs

Chatelanat et Bettex adressèrent leurs félicitations à la section de Vevey pour la bonne organisation de cet exercice.

Le public fut admis à visiter l'hôpital, puis le matériel fut remis en place et rendu aux personnes qui avaient eu l'obligeance d'en prêter. Puis les participants se réunirent au Collège des garçons pour y prendre une collation. M. le syndic Couvreu adressa aux samaritains et samaritaines d'excellentes paroles qui furent chaleureusement applaudies.

Le comité veveysan adresse ses meilleurs remerciements à toutes les personnes qui lui ont facilité l'organisation de cette journée, spécialement à M. le directeur du Grand-Hôtel et aux familles chez qui du matériel a été réquisitionné.

* * *

Il est heureux que nous ayons dans notre ville plusieurs sociétés qui songent à développer le goût du secourisme. Dans ce domaine, on croit volontiers qu'on peut toujours improviser; on trouve naturellement partout des gens de bonne volonté, mais combien y a-t-il de personnes qui, dans une petite ville ou un village, aient suivi des cours de pansements? Ces choses-là doivent s'apprendre et très minutieusement; nous ne comprenons pas que ces cours ne soient pas obligatoires tout comme les exercices de pompiers. En Suisse allemande, les sections de secours se rattachant plus ou moins à la Croix-Rouge sont beaucoup plus nombreuses que chez nous. Et c'est dommage.

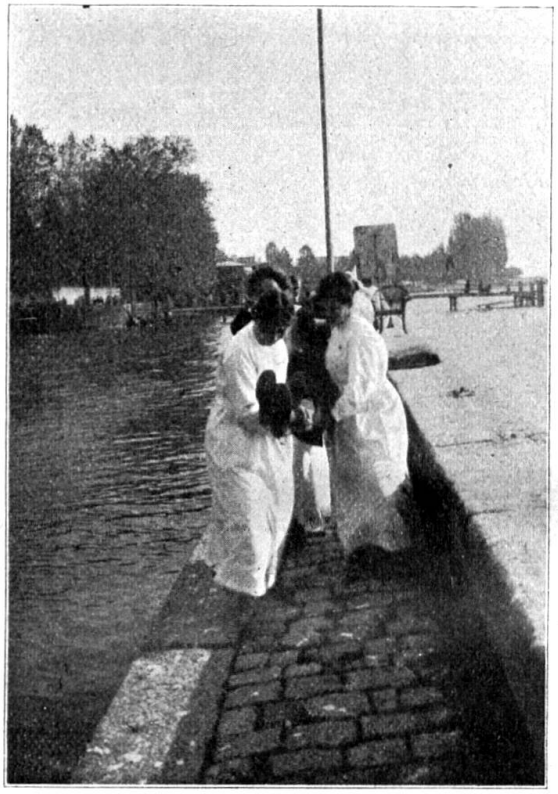

Un transport difficile sur la jetée du port de La Tour

Il semble que, par ces temps de guerre, nous aurions dû orienter nos préoccupations dans cette direction afin d'augmenter notre préparation civique et de faire face aisément à toute éventualité. Dans ce domaine, on peut compter sur le service sanitaire de l'armée, mais il ne serait pas mauvais que les populations civiles apportassent aussi leur collaboration à cette œuvre philanthropique.

Imprimerie coopérative de Berne (rue Neuve, 34)